ADDE-SOUBRA AVOCATS

SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA, avocats
espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, MONTPELLIER
☎ 04.67.66.03.32 - mail : contact@as-avocats.net

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UNE MAISON D'HABITATION DE 34,70 m2 AVEC PARKING AERIEN

sise à **LOUPIAN** (Hérault)
Le Clos Domitia, 150, rue de l'Egalité

MISE A PRIX : 30.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite : mercredi 9 septembre 2020 à 9 heures

LE LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020 à 14 h et suivantes au besoin
au Palais de Justice de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, salle Auguste Comte

La présente vente est poursuivie à la requête de :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, société coopérative à capital variable, dont le No SIREN est 492 826 417, dont le siège est avenue du Montpelliéret, MAURIN 34970 LATTES CEDEX, agissant par son représentant légal en exercice ès-qualités, domicilié en cette qualité au siège,

ayant constitué pour avocat Maître Pascal ADDE-SOUBRA, membre de la SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA, avocats près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER, y demeurant, espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, 34000 MONTPELLIER.

DESIGNATION DES BIENS

Commune de LOUPIAN (Hérault))

Dans un ensemble immobilier en copropriété horizontale dénommé « Le Clos Domitia », figurant au plan cadastral de ladite commune section AK, No 260, pour une contenance de 2 ha 78 a et 77 ca.

Le lot No 235 : une maison d'habitation No 150 du plan dépendant du hameau No 36 et les 71/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Le lot No 322 : un parking aérien portant le No 150 et les 4/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Règlement de copropriété - Etat descriptif de division établi suivant acte reçu par Maître MERLE, notaire à MEZE, le 5 novembre 1992, publié au service de la publicité foncière de MONTPELLIER 2 les 18 novembre et 14 décembre 1992, vol. 1992 P, No 11071.

Modificatif suivant acte reçu par Maître MERLE, notaire à MEZE, le 28 avril 1993, publié au service de la publicité foncière de MONTPELLIER 2 le 6 mai 1993, vol. 1993 P, No 4.654.

Modificatif suivant acte reçu par Maître MERLE, notaire à MEZE, le 23 novembre 1993, publié au service de la publicité foncière de MONTPELLIER 2 le 16 décembre 1993, vol. 1993 P, No 12591.

DESCRIPTION SOMMAIRE SELON PV DESCRIPTIF

Le lot No 235 : Il s'agit de la maison No 150 d'une surface loi Carrez totale de 34,70 m2 pour une surface au sol totale de 49,45 m2.

Elle se décompose comme suit : un séjour avec porte d'entrée et mezzanine sans escalier, un dégagement, une chambre avec mezzanine sans escalier et coin étagères, une pièce avec mezzanine sans escalier, un w.-c. avec cuvette w.-c. chasse d'eau adossée et cumulus, une salle de bains avec baignoire et lavabo sur colonne. Une véranda avec évier et ensemble de menuiseries sur terrasse et jardin.

Sols : souples. Murs : peintures et papier peint. Plafond : peinture et lambris. Menuiseries extérieures : aluminium et bois.Chauffage par convecteurs. Eau chaude par cumulus électrique.

Extérieur : un jardin avec terrasse fermé par un portillon.

Le lot No 322 : il s'agit d'un parking extérieur.

Le bien est libre de tout occupant.

Le syndic de copropriété est CONSEIL INVEST, 36, bd des Arceaux, 34000 MONTPELLIER.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- **SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA,** avocats au barreau de MONTPELLIER, ☎ 04.67.66.03.32 - mail : contact@as-avocats.net.
- au **Greffe du Juge de l'Exécution** près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, 34000 MONTPELLIER, où le cahier des conditions de la vente (RG 19/00116) peut être consulté.
- sur les lieux pour visite le mercredi 9 septembre 2020 à 9 heures.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire de MONTPELLIER et moyennant consignation du dixième de la mise à prix par chèque de banque et du montant approximatif des frais d'adjudication.

imp. Les Petites Affiches